

AVIS D'APPEL D'OFFRES

**Avis lancé par l'Union internationale pour la conservation de la nature,
Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO)
Ouagadougou, Burkina Faso**

**Projet : Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest –
FED/2018/399-509**

**Titre : Mission de mise en place d'un Système d'Information sur la criminalité
environnementale en Afrique de l'Ouest et d'élaboration du schéma directeur
d'approvisionnement et exploitation des données**

Date de publication : 14 mai 2020

Date de clôture : 21 juin 2020

I. Contexte

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est une union de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie. Créée en 1948, l'UICN s'est agrandie au fil des années pour devenir le réseau environnemental le plus important et le plus diversifié au monde. Elle compte avec l'expérience, les ressources et le poids de ses 1.300 organisations Membres et les compétences de plus de 13.000 experts. Elle fait aujourd'hui autorité au niveau international sur l'état de la nature et des ressources naturelles dans le monde et sur les mesures pour les préserver. Nos experts se divisent en six Commissions, dédiées à la sauvegarde des espèces, au droit de l'environnement, aux aires protégées, aux politiques économiques et sociales, à la gestion des écosystèmes, et à l'éducation et la communication.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Indicatif Régional (PIR) de l'Union européenne en Afrique de l'Ouest 2014–2020 (11^e Fonds européen de développement), et spécifiquement en son domaine prioritaire 3 : « Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle et ressources naturelles », il a été retenu en concertation avec la CEDEAO et l'UEMOA un programme d'appui à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles, à la gouvernance environnementale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest - PAPBio (ROC/FED/039-269).

La composante 2 du PAPBio – Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest– mise en œuvre par l'UICN à travers son Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO) vise, entre autres, à insuffler une dynamique régionale pour la lutte contre la criminalité environnementale (Résultat 6).

L'activité 6.1 de la composante 2 permettra la mise en place d'un système d'information régionale dynamique donnant accès aux informations nécessaires pour une bonne intelligence de décision et action rapide et informée sur la criminalité environnementale en Afrique de l'Ouest. La même activité aboutira à l'élaboration d'un schéma directeur d'approvisionnement et exploitation de données qui se veut être un cadre cohérent pour les actions relatives à la gestion du système d'information sur la criminalité environnementale.

C'est dans ce cadre que l'UICN lance ce présent appel à propositions pour le développement d'un système d'information sur la criminalité environnementale et d'un schéma directeur d'approvisionnement des données. Les présents TDR sont élaborés à cet effet.

II. Objectifs

La mission a pour objectif de développer un système d'information sur la criminalité environnementale et d'un schéma directeur d'approvisionnement et d'exploitation des données.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Développer une base de données dynamique permettant de caractériser et cartographier la criminalité environnementale en Afrique de l'Ouest ;
- Développer les applications nécessaires permettant une interaction entre la base de données et les utilisateurs (réponses aux requêtes) ;
- Faciliter l'intégration et la connexion de la base de données avec des plateformes informatiques telles que le RRIS (*Regional Reference Information System*) et/ou le site de l'observatoire régional pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest en cours de développement dans le cadre de la 2^e phase du programme BIOPAMA (*Biodiversity and Protected Area Management*) ;
- Finaliser l'identification et formaliser les axes et orientations stratégiques en matière d'approvisionnement, exploitation, gestion et analyse des données sur la criminalité environnementale sous la forme d'un schéma directeur ;
- Proposer les rôles et responsabilités des parties prenantes impliquées ainsi que les termes de la coopération ;
- Proposer les modalités de fonctionnement de la base de données ;
- Proposer un cadre légal de collecte et de partage des données ;
- Proposer des protocoles de contrôle, d'analyse et de validation des produits issus du système d'information.

III. Spécifications de la mission

• Mise en place du système d'information sur la criminalité environnementale

Le groupe de consultants ou le cabinet fera un inventaire suivi d'une analyse des initiatives existantes au niveau régional et international en matière de base de données et de système d'information sur les crimes environnementaux et particulièrement les crimes liés aux espèces sauvages (ou tout sujet apparenté), puis identifiera les besoins en termes d'informations auprès des acteurs étatiques, les organisations de la société civile, l'équipe du projet Gouvernance, et les organismes régionaux afin de proposer un système d'information harmonisé à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. Ce système devra intégrer la typologie des données sur la criminalité environnementale et particulièrement celles liées aux espèces sauvages, l'ampleur des crimes ou la quantité des ressources naturelles trafiquée, la cartographie des points chauds des crimes, les origines, les destinations et les routes des trafiquants, les espèces animales et végétales concernées, les unités de contrôle/surveillance, les acteurs de lutte contre les crimes environnementaux, les décisions de justice, etc. Le système donnera accès aux informations succinctes et claires pour une bonne intelligence de décision et d'action rapide et informée sur la criminalité environnementale dans la région. Les consultants seront mis en relation avec l'équipe de

BIOPAMA et les consultants en charge de la mise en place de l'observatoire régionale pour la biodiversité et les des aires protégées en Afrique de l'Ouest afin d'assurer l'interconnexion du système d'information avec le RRIS.

Par ailleurs, le système d'information sur la criminalité environnementale mettra en ligne une carte dynamique qui démontrera, par exemple, la répartition spatiale des crimes, les liens avec les aires protégées et pays d'occurrence, etc. L'accès aux données devra être privilégié et autorisé en fonction du statut de l'utilisateur.

Cette partie de la mission comporte plusieurs tâches telles que la production du document de spécification fonctionnelle du système ; l'élaboration du modèle conceptuel de la base de données ; le modèle physique de données, l'alimentation de la base de données, l'élaboration d'un plan de sauvegarde opérationnel, l'élaboration des procédures de maintenance du système et l'optimisation des performances, la mise en ligne du système et sa connexion au RRIS et enfin la formation de l'équipe du projet.

- **Elaboration du schéma directeur d'approvisionnement**

Le cabinet ou le groupe de consultants effectuera des rencontres ou échanges avec les membres de l'équipe du projet Gouvernance, en occurrence les Experts chargés de la lutte contre la Criminalité Environnementale et du SIG, les organismes régionaux (CEDEAO, UEMOA), puis avec des acteurs étatiques ou des organisations de la société civile évoluant dans le domaine de la lutte contre la criminalité environnementale en Afrique de l'Ouest en vue d'élaborer un schéma directeur d'approvisionnement, exploitation, gestion et analyse des données. Des recherches et analyses documentaires supplémentaires sur d'autres initiatives d'opérationnalisation de schémas directeurs d'approvisionnement et d'exploitation de données pour des systèmes d'information à caractère environnemental pourraient également s'avérer nécessaires. A l'issue de ces rencontres et recherches bibliographiques, l'équipe de consultants soumettra une première version du schéma directeur à l'appréciation de l'équipe du projet, puis des recommandations ou améliorations pourront être intégrées dans la version finale devant être validée par l'UICN.

IV. Livrables

A l'issue de la présente consultation, les livrables suivants devront être transmis à l'UICN :

- Un rapport de démarrage de la consultation mentionnant les modalités finales d'exécution de la mission convenues lors de la rencontre de cadrage, dix (10) jours après la signature du contrat ;
- Un document de spécification fonctionnelle du système d'information sur la criminalité environnementale ;
- Un document de conception de la base de données contenant toutes les étapes de conception de ladite base ;
- Un rapport de formation de l'équipe de projet et des éventuels administrateurs de la base de données ;
- Un rapport de test fonctionnel du système d'information sur la criminalité environnementale ;
- Un rapport final de la prestation ;
- Une base de données fonctionnelle et accessible à distance par internet et intégré au RRIS et/ou à l'observatoire régional pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest. Au cas le portail n'est pas disponible à la fin de cette mission, une

feuille de route sera proposée pour l'intégration du système au RRIS et/ou à l'observatoire régionale ;

- Une copie de la base de données contenant :
 - o Les différents codes sources de la base de données ;
 - o Le manuel d'installation ;
 - o Le manuel de déploiement ;
 - o Le manuel de sauvegarde ;
 - o Le manuel d'utilisation et de sauvegarde
- Les rapports des tests réalisés avant la mise en ligne de la base de données et les recommandations visant l'optimisation de la fonctionnalité et de la pérennisation du système d'information ;
- Un schéma directeur d'approvisionnement et d'exploitation du système d'information sur la criminalité environnementale validé.

V. Expertises requises

La mission sera effectuée par un groupe de consultants ayant à sa tête un chef de mission qui doit démontrer les qualifications suivantes :

- Titulaire d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur (minimum Bac+5, Ingénieur ou Master) dans le domaine de l'Informatique, Géomatique, Système d'Information Géographique, Base de données, Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ou tous autres domaines liés à la gestion de l'Information.
- Expériences pertinentes requises :
 - o Au moins deux (2) références prouvées dans le développement d'applications web et développement de base de données durant les cinq dernières années ;
 - o Une expérience prouvée d'au moins cinq (5) années dans la conduite de projets/études et consultance de conception de base de données informatique et mise en place de système d'information régional ;
 - o Une expérience dans la conception et la réalisation de portails Internet et développement d'applications web ;
 - o Une expérience avérée dans la mise en place de portails de cartographie sur internet ;
- Une expérience dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, des aires protégées, biodiversité serait un atout.

Le ou les autres membres de l'équipe doit/doivent pouvoir justifier de :

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur (minimum Bac+5, Ingénieur ou Master) dans l'un des domaines suivants : Sciences juridiques, Droit de l'environnement, Politique de l'environnement ou du développement, Sciences politiques, Science de l'Environnement, Géographie, Socio-Economie, Agroéconomie, tout autre domaine conférant des compétences en matière d'intégration régionale;
- ✓ Disposer d'une expérience avérée d'au moins 3 années dans l'élaboration de schémas directeurs dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, aires protégées ou dans tout autre domaine connexe ;

L'équipe de consultants prise dans sa globalité devra démontrer une bonne connaissance du contexte régional de la conservation de la nature en Afrique de l'Ouest ainsi que des textes régionaux relatifs à la conservation de la biodiversité. Une connaissance des acteurs et des systèmes de lutte contre la criminalité environnementale de l'Afrique de l'Ouest sera un atout.

IV. Contenu des offres

Les cabinets ou groupes de consultants intéressés par cette consultation sont priés de bien vouloir fournir :

D'une part, une offre technique:

- Décrivant la compréhension générale de l'enjeu et des objectifs de la mission ;
- Démontrant l'expertise de l'équipe proposée pour la mission, y-compris les CV illustrant les expériences pertinentes, la liste des études précédentes pertinentes et si possible des copies des documents les plus pertinents pour leur candidature ;
- Décrivant une méthodologie claire et détaillée, les modalités pour chaque étape, et outils proposés, pour chaque livrable ainsi qu'un calendrier détaillé des activités à mener ;
- Mentionnant la déclaration d'éventuel conflit d'intérêts.

D'autre part, une offre financière comprenant :

- Un budget détaillé en lien avec chaque livrable ;
- Les honoraires ventilés par homme/jour et les autres frais détaillés montrant les quantités et les prix unitaires proposés ;
- La proposition de calendrier de versement.

V. Questions

Les questions éventuelles sont à adresser à Arsène SANON (arsene.sanon@iucn.org) au plus tard le 14 juin 2020.

VI. Durée de la mission

La durée de la mission est prévue entre 25 et 30 hommes/jour. La planification et l'organisation du temps de travail restent à l'initiative des consultants. Le délai de transmission des livrables sera établi dans le contrat.

VII. Budget

Le budget de la mission est préalablement évalué à un maximum de 15.000 Euros.

VIII. Conditions fiscales

En conformité avec les dispositions fiscales au Burkina Faso prévues dans la loi n°051-2019/AN portant loi de finances exercice 2020, une retenue à la source sera appliquée sur le montant des honoraires du consultant. Le pourcentage de la retenue varie en fonction de l'aptitude du prestataire à justifier d'une immatriculation à l'identifiant financier unique (IFU). Cette retenue sera reversée par l'UICN auprès de la Direction Générale des Impôts (DGI).

IX. Remise des offres

Les offres devront parvenir au Bureau Régional l'UICN-PACO avant le 21 juin 2020 à 23 :59 heures (UTC-GMT), signées et adressées à Monsieur le Directeur Régional du Programme Afrique Centrale et Occidentale:

- Soit par dépôt sous enveloppes séparées et cachetées avec la mention « Gouvernance Régionale des Aires Protégées : Système d'Information et Schéma directeur-Criminalité environnementale » « A n'ouvrir qu'en séance d'évaluation » au Bureau Régional de l'UICN-PACO sis à Ouaga 2000, derrière la Station Total Ouaga 2000, Ouagadougou, Burkina Faso.
- Soit par email en fichiers sous format PDF protégés par des mots de passe, à l'adresse paco@iucn.org avec le titre « Proposition-Gouvernance Régionale des Aires Protégées : Système d'Information et Schéma directeur-Criminalité environnementale ».

Le nom de la personne détenant les mots de passe, ses coordonnées téléphoniques, Skype et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi. Le Chef Régional des Finances et de l'Administration de l'UICN-PACO, M. Ny Andry Rakotoharintsifa, contactera cette personne pour avoir les mots de passe lorsque la commission d'évaluation va ouvrir les dossiers. Les soumissionnaires ne doivent pas accepter des demandes de mots de passe provenant d'autres personnes.

Les mots de passe doivent être communiqués uniquement par email à l'adresse « Ny-andry.rakotoharintsifa@iucn.org ».

X. Evaluation des offres

L'offre sélectionnée sera celle qui présentera l'offre technique la plus robuste, soutenue par l'analyse la plus avancée et l'offre financière présentant le meilleur rapport prix/qualité selon les critères ci-dessous :

- La compréhension de la mission (10%)
- La qualification des consultants (20%)
- La qualité de l'offre technique (40%)
- Le montant de l'offre financière (30%)